



RÉFAM

Centre de Recherche, d'Évaluation
et de Formation à l'Allaitement Maternel

Module de mise à niveau des connaissances
en vue de la certification ou recertification
internationale d'IBLCE

2022

Le CREFAM, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 11 94 08175 94 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- ✓ est reconnu organisme de DPC, enregistré auprès de l'Agence nationale du DPC¹ (Développement Professionnel Continu).

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à **l'examen international organisé par IBLCE²** (organisme d'accréditation des IBCLC³).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation
des pratiques
professionnelles en
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour
l'amélioration des
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels
de renforcer leurs
compétences relationnelles
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser
la recherche sur
l'allaitement maternel
en France**

¹<https://www.agencedpc.fr>

²IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

³International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE.

Présentation de la formation

Public concerné

Cette formation vous concerne si vous êtes :

- ◆ Médecin, sage-femme, puéricultrice, auxiliaire de puériculture ou autre professionnel exerçant dans le domaine de la périnatalité
- ◆ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel ou de la parentalité

Prérequis :

- ◆ Etre candidat à l'examen international d'IBLCE de l'année en cours ou l'année suivante
- ◆ Etre consultant en lactation IBLCE devant recertifier dans l'année en cours ou l'année suivante
- ◆ Disposer d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter le CREFAM pour identifier les aménagements possibles.

La formation donne lieu à **35 CERP** (points de formation continue pour les consultants en lactation) répartis en fonction des thèmes abordés.

Cette formation permet de s'entraîner aux modalités particulières de l'examen et de mettre à jour ses connaissances.

Durée et lieu de la formation, date limite d'inscription

La formation est organisée en classe virtuelle synchrone (logiciel zoom) pour un groupe de 12 à 16 personnes.

La durée de la formation est de 35 heures réparties sur 5 jours.

Le dossier d'inscription est à transmettre par mail¹. Le CREFAM accuse par mail réception de chaque dossier.

Les dossiers sont retenus par ordre d'arrivée à l'adresse : formationcrefam@gmail.com

Les inscriptions sont closes lorsque le groupe est complet.

La formation est alors confirmée par un mail à tous les participants et le CREFAM envoie les conventions ou contrats de formation à retourner signés.

Les participants reçoivent une lettre d'accueil leur indiquant le lien de connexion au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Les participants sont sollicités pour exprimer leurs attentes au moment de leur inscription et en début de formation.

Dates et horaires de la formation

Dates : du 22 au 26 août 2022.

Horaires des formations : 8 h 30 - 17 h, une heure et demie est prévue pour le déjeuner et les pauses.

¹ Si vous rencontrez un problème pour nous transmettre votre dossier par mail, merci de prendre contact avec le CREFAM.

Objectifs généraux de la formation

À l'issue de la formation, les participants se seront entraînés aux modalités particulières de l'examen d'IBLCE, auront mis à jour leurs connaissances sur les thèmes proposés et auront évalué leurs pratiques d'accompagnement des familles.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation utilise principalement la méthode active, en accord avec les orientations de l'HAS² sur le Développement Professionnel Continu (DPC) et répond aux exigences d'IBLCE pour l'examen. Elle est adaptée en temps réel aux besoins des participants.

La formation comporte :

- ✓ une correction détaillée de chaque question de l'examen blanc, donnant lieu si nécessaire à des approfondissements techniques ;
- ✓ des sessions de formation pour compléter les connaissances des participants et les ajuster aux exigences de l'examen.

La plupart des sessions commencent par un échange sur les connaissances, les pratiques et les problèmes habituellement rencontrés.

L'apport de données pertinentes au cours d'échanges permet aux participants de maintenir leur attention, d'analyser leurs pratiques et d'envisager eux-mêmes les changements à mettre en œuvre concrètement. L'ensemble du processus facilite la mémorisation et l'intégration des apports théoriques et pratiques de la formation.

Les diaporamas sont utilisés pour présenter des données théoriques ou une synthèse des points essentiels du thème de la session.

Chaque stagiaire a accès à une liste de documents complémentaires³ et de vidéos⁴ disponibles sur internet.

La formation se termine avec un bilan global, mené oralement avec le groupe.

Modalités d'évaluation

Avant le début de la formation, les stagiaires effectuent l'examen blanc du CREFAM sur une plateforme de formation virtuelle. Cet examen comporte 175 questions à choix multiples, dont 100 s'appuient sur un support photographique fourni.

Pendant la formation, l'acquisition de connaissances et de pratiques est suivie en continu au cours des échanges et des mises en pratique.

En fin de formation, les participants remplissent un questionnaire d'évaluation de la formation.

² https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807852/fr/formation-presentielle

³ <http://www.crefam.com/webographie.php>

⁴ <http://www.crefam.com/videotheque.php>

et <https://www.youtube.com/channel/UCEvnlF6Nh37G6WZdrg8DD1A/playlists>

Document pédagogique

Le document pédagogique couvre les principaux sujets du programme de l'examen (environ 200 pages). Le formateur peut compléter avec l'envoi de documents par mail pendant la formation. Les questions d'examen sont également fournies sur support papier pour faciliter les révisions après la formation.

Les documents sont envoyés aux participants par voie postale avant la formation.

L'objectif de ces documents est de

- ✓ fournir des synthèses directement utilisables dans la pratique quotidienne des participants ;
- ✓ donner des informations sur des aspects rarement rencontrés pour lesquels il existe très peu de publications françaises.

La documentation est mise à jour chaque année en fonction des publications scientifiques et s'appuie sur les recommandations de bonne pratique établies par l'HAS, l'OMS, l'Academy of Breastfeeding Medicine (ABM) et l'ESPGHAN (European Society for Paediatric Gastroenterology Hepatology and Nutrition) et sur le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care. (ILCA, Jones and Bartlett Publishers, 4th edition, 2019 – 538 pages).

Ces documents sont la propriété exclusive du CREFAM, ils sont strictement soumis au copyright et ne peuvent être transmis ou copiés sans l'autorisation du CREFAM.

Formateurs

Ils sont formateurs pour adultes, consultants en lactation et ont une expérience approfondie du soutien de l'allaitement.

Coût de la formation

Ces prix ne comprennent pas les éventuels frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

- ✓ Tarif normal : 800 €

Si la formation est à la charge du participant :

- ✓ Tarif individuel : 725 €

Le règlement se fait habituellement par virement à l'issue de la formation à réception de la facture. Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Pour plus d'information

Marina Marengo - tel : 01 46 72 90 94 - courriel : secretariat.crefam@orange.fr

Programme de la formation

1^{er} jour

Accueil à partir de 8 h

8 h 30 – 13 h : Accueil des stagiaires. Rappel des consignes pour aborder la forme de l'examen. Recueil des attentes et des questions des stagiaires – celles-ci permettant de déterminer les contenus précis des journées suivantes.

13 h – 14 h : Déjeuner.

14 h – 17 h : Début de la correction de l'examen.

2^e jour

8 h 30 – 10 h 30 : Suite de la correction de l'examen.

10 h 45 – 12 h : Fin de la correction de l'examen.

12 h – 13 h : Elaboration du programme du reste du module avec les participantes en fonction des attentes et questions recueillies le 1^{er} jour et au cours de la correction de l'examen blanc.

13 h – 14 h : Déjeuner.

14 h – 15 h 30 : Thèmes du programme établi avec les stagiaires.

15 h 45 – 17 h : Thèmes du programme établi avec les stagiaires.

3^e et 4^e

8 h 30 – 10 h 30 : Thèmes du programme établi avec les stagiaires.

10 h 45 – 13 h : Thèmes du programme établi avec les stagiaires.

13 h – 14 h : Déjeuner.

14 h – 17 h : Thèmes du programme établi avec les stagiaires.

5^e jour

8 h 30 – 10 h 30 : Thèmes du programme établi avec les stagiaires.

10 h 45 – 13 h : Thèmes du programme établi avec les stagiaires.

13 h – 14 h : Déjeuner.

14 h – 16 h : Thèmes du programme établi avec les stagiaires.

16 h – 17 h : élaboration par chaque participante d'un programme personnel de révision avant l'examen et évaluation du module. Evaluation par un questionnaire de satisfaction.

Engagement de confidentialité

J'ai bien noté que les moyens et outils pédagogiques mis à disposition par le CREFAM pour ma formation sont destinés exclusivement à l'approfondissement du contenu de la formation et à mon étude personnelle. Ils ne sont pas destinés à être diffusés en dehors du groupe de formation et ne peuvent donc être copiés ou transmis à un tiers, par quelque moyen que ce soit sans autorisation écrite de la responsable de la formation.

Cette clause de confidentialité concerne :

- les documents fournis sous forme papier ou envoyés par messagerie et portant le logo du CREFAM ainsi que la mention « Ce document est propriété du CREFAM, à ne pas diffuser sans autorisation du CREFAM » ;
- l'accès à la plateforme de formation virtuelle du CREFAM ;
- les sessions d'enseignement à distance et les vidéos mises en ligne sur la chaîne privée du CREFAM.

Je soussigné(e) certifie avoir lu les clauses de confidentialité du CREFAM et m'engage à les respecter.

Date

Signature

Ce document prend effet lorsque l'inscription est confirmée.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Je m'inscris à la formation en classe virtuelle synchrone « Module de mise à niveau des connaissances en vue de la certification ou recertification internationale d'IBLCE » du 22 au 26 août 2022.

1. Votre identité

NOM :

Prénom :

Né(e) le à

Profession :

Établissement :

Adresse professionnelle :

.....

Téléphone : Portable :

Courriel :

Adresse à laquelle je souhaite recevoir les documents pédagogiques :

.....

.....

Téléphone : Portable :

Courriel :

2. Conditions d'accès à la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- Je suis candidat à l'examen international d'IBLCE de l'année en cours ou l'année suivante
- Je suis consultant en lactation IBCLC devant recertifier dans l'année en cours ou l'année suivante
- Je dispose d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable

3. Vos attentes pour cette formation.

.....

.....

.....

.....

.....

4. Coût de la formation et modalité des versements. (merci de cocher ce qui s'applique)

Ces prix ne comprennent pas les frais d'assurance et de littérature spécialisée.

Tarif normal : 800 €

Si la formation est à ma charge :

Tarif individuel : 725 €

Ces prix ne comprennent pas les éventuels frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

Règlement par virement à la réception de la facture.

Si des modalités de facturation particulières sont souhaitées, merci de préciser ci-dessous. Celles-ci seront reprises dans le contrat ou la convention de formation

.....

.....

4. Prise en charge de la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail.

La formation est prise en charge par mon employeur. Il recevra une convention de formation professionnelle en application des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) :

.....

Interlocuteur :

Téléphone.....mail.....

Autre financement : (précisez)

.....

En cas de désistement moins de trente jours avant la formation, le CREFAM retiendra les sommes effectivement dépensées ou engagées pour son exécution.

Fait à : Le :

Signature du/de la candidat/e

Signature de l'employeur